



TOYOTA RELAX

Votre programme de prestations exclusif



L'ESPRIT TRANQUILLE AU VOLANT

À l'achat d'un véhicule neuf Toyota chez un partenaire officiel en Suisse ou au Liechtenstein, vous bénéficiez d'un large éventail de prestations. Et ce n'est pas tout: une multitude d'entre elles s'appliquent également à la Toyota que vous possédez déjà et aux véhicules d'occasion. Vous pouvez ainsi prendre la route en toute sérénité.



Vous trouverez des informations détaillées sur l'ensemble des prestations ainsi que les prix actuels sur toyota.ch

Prestations de série:

10 ANS DE GARANTIE TOYOTA*
10 ANS DE GARANTIE HYBRID*
10 ANS DE TOYOTA ASSISTANCE 24/7*

Prestations payantes:

TOYOTA ASSISTANCE PLUS
TOYOTA SERVICE
TOYOTA SERVICE PLUS
GARANTIE PNEUS
TOYOTA ASSURANCE

*Activation lors du service

**10
ANS**
DE GARANTIE
TOYOTA

**10
ANS**
DE GARANTIE
HYBRID



10 ANS DE GARANTIE TOYOTA

GARANTIE DE 10 ANS ACTIVÉE LORS DU SERVICE

Après expiration de la garantie d'usine de 3 ans (ou 100'000 km), votre garantie est automatiquement prolongée après chaque service chez un partenaire Toyota jusqu'au prochain service selon le plan d'entretien (185'000 km max. en 10 ans). En cas d'interruption des services, la garantie sera réactivée dès que vous confiez un nouveau service à un partenaire Toyota officiel (un délai de carence d'un mois s'applique).

Vous pouvez ainsi conduire votre Toyota en toute sérénité pendant des années avec la garantie de 10 ans. Vous bénéficiez également de ces avantages si vous possédez déjà une Toyota ou si vous achetez un véhicule d'occasion.

La garantie d'usine pour les principaux composants hybrides (comme la batterie du véhicule hybride, le module de commande de la batterie du système hybride, le module de commande central du système hybride, ou encore l'inverseur-convertisseur du système hybride) s'élève à 5 ans ou 100'000 km. Au terme de cette période, la garantie de 10 ans activée lors du service entre en vigueur.

GARANTIES SUPPLÉMENTAIRES



3 ANS DE GARANTIE PEINTURE

Sans limitation de kilométrage, cette garantie couvre les dégâts à la peinture et procure à votre Toyota un éclat impeccable des années durant.



12 ANS DE GARANTIE CONTRE LA CORROSION PERFORANTE

Une garantie de 12 ans pour les voitures de tourisme et de 6 ans pour les véhicules utilitaires. Sans limitation de kilométrage, cette garantie couvre les dégâts imputables à la corrosion perforante et assure à votre Toyota une fière allure des années durant.



TOYOTA ASSISTANCE 24/7

COUVERTURE EN SUISSE ET À L'ÉTRANGER

Grâce à Toyota Assistance, vous restez toujours mobile en cas de panne ou d'accident. Pendant les 3 premières années (sans limitation de kilométrage), Toyota Assistance vous offre un service d'urgence 24h/24 dans plus de 40 pays d'Europe et organise pour vous toutes les réparations sur place ou le rapatriement en Suisse.*

À l'issue des 3 premières années, votre assistance se prolonge automatiquement d'une année supplémentaire après chaque service chez un partenaire Toyota officiel (jusqu'à 185'000 km maximum en 10 ans).



INCIDENTS COUVERTS

Véhicule hors d'état de marche pour une des raisons suivantes:

- Défaillance électrique/mécanique
- Collision
- Défaillance de la batterie
- Crevaision, clé défectueuse ou panne de carburant
- Bris de pare-brise

*Valable pour tous les véhicules immatriculés en Suisse ou au Liechtenstein via Toyota Suisse. Inclus pendant 3 ans pour tous les véhicules.



PRESTATIONS

Prestations générales:

- Assistance en cas de panne
- Frais de remorquage et de rapatriement du véhicule
- Dépannage des crevaisons, des défauts de clé et des pannes dues au manque de carburant
- Taxes de stationnement à l'étranger

ASSISTANCE PLUS

Si vous le souhaitez, vous pouvez acheter l'assistance après 10 ans ou 185'000 km (selon le premier seuil atteint).

EN CAS DE PANNE OU DE COLLISION

Suisse: T 044 283 35 95

Depuis l'étranger: T +41 (0)44 283 35 95 (Numéro payant)

En cas de panne, il faut impérativement aviser Toyota Assistance pour avoir droit aux prestations.



TOYOTA
SERVICE



TOYOTA
SERVICE PLUS



GARANTIE
PNEUS



TOYOTA SERVICE ET SERVICE PLUS

CONTRÔLE COMPLET POUR VOTRE TOYOTA

Votre Toyota est contrôlée par un de nos représentants officiels, conformément à l'intervalle d'entretien spécifié. Les réparations requises selon le plan de maintenance sont effectuées par des collaborateurs compétents et hautement qualifiés. À l'achat d'une voiture neuve, vous pouvez opter pour le pack Toyota Service. Pendant 4 ans ou 60'000 km (selon première éventualité), cette solution couvre tous les travaux qui s'imposent selon le plan de maintenance, à l'exception des pièces d'usure et des liquides (huile, liquide lave-glace, etc.).

Le pack Service PLUS couvre tous les travaux de maintenance, y compris les liquides ainsi que les coûts relatifs aux pièces d'usure.



PRESTATIONS

- Entretien conformément au plan de maintenance (main d'œuvre et pièces)

PRESTATIONS SERVICE PLUS

- Entretien conformément au plan de maintenance (main d'œuvre et pièces)
- Pièces d'usure (freins, balais d'essuie-glace)
- Liquides (huile moteur, liquide de frein, liquide lave-glace)

GARANTIE PNEUS

2 ANS DE PROTECTION POUR VOS PNEUS

La garantie pneus couvre votre Toyota pendant 2 ans. Vos pneus sont remplacés gratuitement en cas d'éclatement ou si vous roulez sur un clou.



PRESTATIONS

- Protection contre les dommages aux pneus occasionnés par des clous ou des objets pointus
- Protection contre les dommages aux pneus occasionnés par des bords de trottoir ou des lacérations
- Couverture d'assurance pendant 24 mois
- Remplacement à l'identique: le pneu défectueux est remplacé par un pneu neuf*
- Prestation incluse pour toutes les roues d'hiver complètes Toyota d'origine
- Souscription possible à moindres frais pour tous les véhicules (couverture des pneus déjà montés)
- Conditions d'assurance:
Profil minimal des pneus à la souscription: 3 mm
Profil minimal des pneus au moment du sinistre: 1,6 mm

*pneu similaire, le modèle/la marque dépend de la disponibilité





TOYOTA PROTECT

ACHETEZ ET ASSUREZ VOTRE VÉHICULE AU MÊME ENDROIT.

Votre partenaire Toyota vous remet en plus de l'offre pour votre véhicule une proposition d'assurance Toyota protect. Le contrat peut être souscrit en même temps que l'achat de la voiture, ce qui vous évite de passer par une compagnie d'assurance externe.



PRESTATIONS

- **Pratique:** Vous achetez et assurez votre véhicule au même endroit.
- **Sur mesure:** S'adapte à vos besoins personnels.
- **En ligne:** Simple et rapide, de l'offre à la conclusion et à l'immatriculation.
- **Bienveillance:** Jusqu'à 100% d'indemnisation du prix d'achat en cas de dégât total pendant les quatre premières années d'utilisation du véhicule.
- **Esprit conciliant:** Pas d'augmentation de prime au premier sinistre.
- **À l'écoute:** Un seul interlocuteur pour le suivi des clients de A à Z.
- **Solide:** Partenariat avec iptiQ de Swiss Re.

TOYOTA ASSURANCE

COUVERTURE OPTIMALE POUR VÉHICULES UTILITAIRES.

Toyota Assurance vous procure une couverture d'assurance sur mesure. Vous bénéficiez en outre de la compétence des spécialistes qui effectuent les réparations chez votre partenaire Toyota, y c. en cas de dommages par collision, et ce moyennant une franchise minimale. Vous pouvez également conclure une assurance parking complémentaire.*

Toyota Assurance vous est proposé exclusivement auprès de votre représentant Toyota officiel en Suisse. En cas de sinistre, c'est la garantie de réparations effectuées par un spécialiste utilisant des pièces de rechange d'origine et d'un traitement rapide et efficace.



PRESTATIONS

- **Véhicule de courtoisie, valeur jusqu'à CHF 500.-**
- **Interlocuteur unique**
- **Couverture bris de glace étendue – sans franchise**



toyota.ch

Toyota AG se réserve le droit de procéder à tout moment et sans préavis ni obligation à des modifications de son offre ou des prix. Sous réserve de modifications, ainsi que d'erreurs, en particulier d'impression. Toutes les données sans garantie d'exactitude ou d'exhaustivité.

Toyota AG, Schürmattstrasse, 5745 Safenwil

67 TRELX-F2307-F